

SEANCE DU 24/04/2012

Sous la présidence de M. SCHOTT Herbert, maire.

Convocation du 19 avril 2012

Conseillers présents : 11 (HILT Joelle, ISS Claire, KLEIN Alexis, KLEIN Pascal, KLEIN Rémy, REINHEIMER Frédéric, SCHOTT Herbert, TRAUTMANN Martine, UNTEREINER Christian, VOLLMER Georges, WAGNER André)

Conseillers absents : 0

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 20/03/2012
2. Remboursement de sinistre
3. Acquisition de matériel informatique
4. Remplacement d'un délégué suppléant à la CCPN
5. Désignation d'un nouveau délégué verger
6. Sortie scolaire à Rhodes : subvention à la Coopérative Scolaire de Rothbach
7. Sortie scolaire à Rhodes : prise en charge des frais de transport
8. Sortie Réseau Animation Intercommunale à Paris : demande de subvention
9. Affaires de personnel : créations de postes de saisonniers
10. Affaires de personnel : création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

APPROBATION DE LA SEANCE DU 28 FEVRIER 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28 février 2012.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les indemnités versées par l'assurance GROUPAMA ALSACE relatives au sinistre suivant :

⇒ Dégât de toiture suite à tempête du 05 janvier 2012 : **3 059,54 €**

Les indemnités sont versées au compte 7788 et seront utilisées pour le remplacement des biens détruits.

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Le maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir un nouveau poste informatique ainsi qu'une imprimante laser multifonctions. Considérant les deux offres en présence (Berger-Levrault et Multi-Click Est), le montant de l'achat s'élèverait à 1 859 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ⇒ Juge l'offre de la société Berger-Levrault la mieux-disante et charge le maire de commander le matériel en question auprès de cette société.

REMPLACEMENT D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA CCPN

Le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de remplacer M. LEONHART Christian (démissionnaire) auprès du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

M. REINHEIMER Frédéric, conseiller municipal, se propose de prendre en charges les fonctions de délégué suppléant.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de déléguer M. REINHEIMER Frédéric auprès de l'instance intercommunale susvisée.

Le tableau des délégués communaux à la CCPN est donc ainsi modifié :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
SCHOTT Herbert 13, rue du Château 67340 ROTHBACH	KLEIN Alexis 3, cité Bellevue 67340 ROTHBACH
UNTEREINER Christian 3, rue du Moulin 67340 ROTHBACH	REINHEIMER Frédéric 4, rue de la Vallée 67340 ROTHBACH

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE VERGER A LA CCPN

Le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer un nouveau délégué Vergers auprès de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne M. FILSER Francis, domicilié 1, rue d'Offwiller, 67340 ROTHBACH afin de représenter la commune dans cette fonction.

SORTIE SCOLAIRE A RHODES : SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE ROTHBACH

Le maire rend compte à l'assemblée d'une demande d'aide financière des Directrices du RPI Offwiller/Rothbach. Au mois de juin, les enfants du RPI visiteront le parc animalier de Sainte-Croix à Rhodes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser à la coopérative scolaire de Rothbach une subvention d'un montant égal à 50% des frais d'entrée au parc, soit un montant de $495/2 = 247,50$ €. (50% restant à la charge de la commune d'Offwiller.)

SORTIE SCOLAIRE A RHODES : PRISE EN CHARGES DES FRAIS DE TRANSPORT

Suite au projet de sortie pédagogique Du RPI Offwiller/Rothbach au parc animalier de Sainte-Croix à Rhodes,
Considérant la demande d'aide financière des Directrices du RPI Offwiller/Rothbach, qui stipule que deux autobus seront nécessaires au transport des élèves et de leurs accompagnateurs,

Le conseil municipal de Rothbach, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge le coût d'un autobus, soit un montant de 374 €. L'autre autobus sera financé par la commune d'Offwiller.
Le transport sera assuré par la société VEOLIA.

RESEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE : VOYAGE A PARIS

Le maire présente à l'assemblée une demande de subvention de l'association Réseau Animation Intercommunale du Pays de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder à l'occasion d'un séjour de découverte de Paris en faveur de la jeunesse de Rothbach et d'Offwiller.

Il fait également lecture du projet pédagogique de l'animateur, Frédéric PILANT.
Une aide financière doit également être accordée par la commune d'Offwiller, ainsi que par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser à l'association Réseau Animation Intercommunale une subvention d'un montant égal à 6 € par enfant de Rothbach et par jour de voyage.

Durée du séjour : 3 jours

Nombre de participants de Rothbach : 5

Le montant de la subvention sera donc de 90 €

AFFAIRES DE PERSONNEL : CREATION DE POSTES D'EMPLOIS SAISONNIERS

Le maire informe le conseil municipal qu'un besoin saisonnier en personnel est nécessaire pendant la période estivale en raison de l'augmentation des tâches techniques (voirie, espaces verts, travaux divers) et des congés d'été du personnel communal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer les emplois saisonniers suivants :

CATEGORIE DE POSTE	DATE DE CREATION	DATE DE SUPPRESSION	DHS	INDICE BRUT	INDICE MAJORE
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	01/07/2012	31/07/2012	17H30	297	302
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	01/07/2012	31/07/2012	17h30	297	302
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	01/08/2012	31/08/2012	17h30	297	302
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	01/08/2012	31/08/2012	17h30	297	302

Le maire est autorisé à signer les contrats d'engagement correspondants, selon le modèle établi par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

AFFAIRES DE PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE

Le maire informe le conseil municipal de l'augmentation constante des tâches techniques.

Conscient que les actuels postes d'adjoints techniques ne permettent plus d'assurer ces travaux de façon satisfaisante, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer l'emploi suivant :

CATEGORIE DE POSTE	DATE DE CREATION	DHS	INDICE BRUT	INDICE MAJORE
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	01/09/2012	17H30	297	302

Le traitement pourra être augmenté par décision du conseil municipal sur la base de la grille indiciaire correspondant à ce cadre d'emploi établie par le CDG67.

Le maire est autorisé à signer le contrat d'engagement correspondant selon le modèle établi par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Signatures des membres présents :

DANNER Thierry	Démission	REINHEIMER Frédéric	
DICK Danielle	Démission	SCHOTT Herbert	
HILT Joëlle		SUSS Francis	Décédé
ISS Claire		TRAUTMANN Martine	
KLEIN Alexis		UNTEREINER Christian	
KLEIN Pascal		VOLLMER Georges	
KLEIN Rémy		WAGNER André	
LEONHART Christian	Démis		